



BULLETIN MUNICIPAL 2022 ***Neublans-Abergement***



Sommaire

Couverture	1
Sommaire	2
Le mot du maire	3
Composition du Conseil Municipal / Etat civil	4
Travaux réalisés en 2022	5
Ilots de sénescence	6
Travaux sacristie	7
Nettoyage de printemps	8
Fleurissement	9
Hommage à nos déportés	10-11
Emploi jeunes 3 ^{ème} édition	12-13
Réunion de prévention sur les arnaques et escroqueries	14
Retour de la brocante	15
Repas républicain et inauguration salle polyvalente Simone Puget ...	16-17
Exposition du circuit court des arts	18
Dépôt des déchets verts	19
Frelon asiatique	20
Végétalisation de la cour d'école	21
Inauguration du verger de sauvegarde André Bonnin	22-23
Repas des aînés et distribution des colis	24-27
Bal des jeunes	28
Noël des enfants	29-31
Retraite aux flambeaux	32-34
Eclairage public du chemin des écoliers Henri Bruchon	35
Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre	36-37
Vèprées du temps libéré	38
Loisirs et détente	39
A cheval sur la Bresse	40-41
Fête du pain	42
A.P.E.	43
A.C.C.A Neublans Abergement	44
Projet de biodiversité	45
Vie l'Age d'Or	46
Forme et Bien-Etre	47
Afrique Terre de Découvertes	48
S.E.N.A.	49
La source qui ne tarit jamais	50-51
Amicale du Guilleron	52
Souvenir Français	53
Conversation bressane	54
Les pissenlits de Gabi	55
Sictom de la zone de Dole	56
Brûlage des déchets	57
Annuaire des associations	58
Photos	59
Couverture : Noël des enfants	60

Ces quelques mots du maire sont traditionnellement l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'annoncer les perspectives pour celle à venir.

Au fil des pages de ce bulletin vous retrouverez donc les nombreuses réalisations de 2022 : éclairage public rénové et modernisé, hommages aux déportés du village et visite du sous-préfet, inauguration du verger de sauvegarde en présence de la nouvelle députée, baptêmes de bâtiment et voie publique aux noms d'habitants du village, repas républicain, fleurissement durable du village, réaménagement et embellissement du cimetière dont vous avez été nombreux à saluer le très bon état d'entretien, pour lequel je salue le travail des employés municipaux, auxquels j'associe plusieurs conseillers et les jeunes des emplois d'été, et bien d'autres choses encore.

Toutes ces actions vont dans le même sens : faire de Neublans-Abergement un village agréable à vivre, rassembler ses habitants en essayant de n'oublier personne : c'est le sens des emplois d'été pour les jeunes, de l'amélioration du contenu des colis destinés aux aînés ainsi que du repas en salle et enfin du repas républicain qui a réuni cette année 175 convives.

Au rayon des points négatifs on ne peut que déplorer l'arrêt de la tournée du boulanger de Pierre de Bresse, que nous avons rapidement remplacé par le boulanger de Bellevesvre. Malheureusement, devant l'explosion des tarifs de l'électricité celui-ci a également décidé d'arrêter. Cette situation rend d'autant plus importante la création de notre commerce multiservices qui a déjà nécessité plusieurs centaines d'heures de démarches, rencontres, négociations et recherches de financements divers. En attendant nous avons décidé de vous proposer un dépôt de pain en mairie les mardi et vendredi, sur commande.

Le début d'année sera marqué par la réception en mairie de madame la sous-préfète de Dole, qui vient de prendre ses fonctions et à laquelle je présenterai notre projet de commerce afin d'obtenir un financement de l'Etat. Sa visite sera également l'occasion d'inaugurer officiellement les travaux du réseau d'éclairage public ainsi que le chemin où sont implantés les mâts d'éclairage photovoltaïque. Tous les habitants sont les bienvenus à cette manifestation dont les détails seront annoncés le moment venu.

Comme vous le constaterez toute l'équipe municipale continue d'être motivée pour faire avancer notre beau village et lui redonner toute l'attractivité qu'il mérite.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous une excellente année 2023.

Le maire, Guy Savoye.

Un grand merci à Christel Aubert-Poignot, Isabelle Mettetal et Josette Verpeaux pour tout le travail de préparation, de mise en page et de correction, de ce bulletin.

Composition du Conseil Municipal 2022

Maire	:	SAVOYE Guy		
1 ^{er} adjoint	:	METTETAL Isabelle		
2 ^{ème} adjoint	:	AUBERT POIGNOT Christel		
3 ^{ème} adjoint	:	JOBERT Gilles		
Conseillers	:	BOUVOT Laurent	CUSEY Jean-Pierre	EUVRARD Christine
		JOBERT Yves	KAICHOUH Chantal	LEPEUT Cyril
		MARTIN Jacques	MOUGENOT Oriane	PRINCE Odile
		SAVOYE Jean-Marc		

Secrétaire de Mairie	:	LOPEZ Sonia
Agence postale	:	BRESSAND Stéphanie
Entretien espace verts	:	PRINCE Didier
		PRINCE Philippe
		BRUCHON Kevin

MAIRIE	:	ouverture Lundi 13h à 17h et Jeudi 8h à 13h	tél: 03 84 81 60 36
AGENCE POSTALE (APC)	:	ouverture du Lundi au Vendredi 14h à 17h	tél: 03 84 81 67 33

Location salle polyvalente : 200€ le week-end et 50€ par jour supplémentaire.

Etat Civil

Décès en 2022

NOM	Prénoms	Né(e)s le	Décédé(e)s le	lieu	Département
LAURENT	Jacques André Joseph	18 mars 1935	7 mars 2022	Dijon	21
MARTIN	Yvette Anne-Marie épouse PERNOT	14 novembre 1980	2 septembre 2022	Besançon	25
BERNARD	Jacques, François	09 avril 1944	21 avril 2022	Chagny	71
MAHAMDI	Mohamed Salah	05 août 1932	06 décembre 2023	Dole	39
DUCHET	Marie, Louise, Joséphine	28 juin 1916	27 décembre 2022	Toulouse	31
BABET	Pierre, François	08 août 1924	29 décembre 2022	Cluny	71

Naissances en 2022

NOM	Prénoms	Né(e)s le	Lieu	Département
MILAN MERLET	Gianni	07 mars 2022	Dole	39
SZESTKE	Eva	14 juin 2022	Dole	39
BOISSON	Ethan, Yann, André	04 août 2022	Dole	39
BOISSON	Léo, Arnaud, Yves	04 août 2022	Dole	39
DEVELLE	Elya, Jessica, Lydie	03 décembre 2022	Dole	39
BONIN ZAGRODNIK	Marcus, Bruno, Patrick	26 décembre 2022	Dole	39

Mariages célébrés en 2022

BAUDIER Bernard et ROY Josiane, Martine	4 juin 2022
BARILLEY Franck, Éric, Bernard et CASTEL Laetitia	2 juillet 2022
WETZEL René, Jacob, Antoine et EMONNIN Martine, Nicole, Ghislaine, Michèle	9 juillet 2022
MONTAGNE Alexandre, Robert et STEPHAN Brenda, Patricia, Johanna	18 août 2022

Bienvenue au village

Christine GEORGEON 12 route de Pierre
Maud PLAGNY 1 rue du Parc
Laurianne PATOU et Johan VERRIERE 21 route d'Authumes
Gwenaëlle GEORGES et Camal RAMZI 28 Route de Pierre
Benjamin BONGAIN et Madame MONNOT 1 rue Jean Mermoz
Marine MERLET et Mathieu MILAN 7 rue Marie Curie
Jean-Christophe et Brigitte CART 1 bis rue Louis Pasteur
Ludovic DEVELLE et Emma BREDY 24 route de Pierre

Quelques chiffres sur le budget 2022

Au moment où se prépare ce bulletin, les résultats budgétaires de l'année 2022 ne sont pas encore définitifs.

Nous vous donnons cependant les chiffres en notre possession qui sont proches de la réalité.

- Recettes de fonctionnement 2022 : 380 759,49€.
- Dépenses de fonctionnement 2022 : 282 752,06€.

- Recettes d'investissement 2022 : 421 740,83€.
- Dépenses d'investissement 2022 : 289 376,94€.

L'exercice budgétaire 2022 est donc excédentaire et ne tient pas compte du report de l'excédent de l'année précédente. La gestion rigoureuse et assainie des finances communales est donc payante. Nous voyons qu'avec tous les travaux réalisés le bilan final est excédentaire. Cette situation est également due à une parfaite collaboration avec les services de la trésorerie de Poligny, dont le travail nous a, par exemple, permis de récupérer intégralement les 25 000€ de vente de peupliers, non payés et non réclamés, depuis des années.

Comme l'an passé, les chiffres définitifs vous seront communiqués dans un compte-rendu de conseil municipal, avec le projet de budget 2023.



Travaux effectués au cimetière en 2022.

Ilots de sénescence

En 2021 la commune a intégré un programme porté par Natura 2000, afin de créer des ilots de sénescence en forêt. Ce sont donc 6 hectares qui ont été choisis avec le garde ONF.

Pendant 30 ans aucune exploitation ne pourra être réalisée dans ces parcelles et au printemps les arbres ont été identifiés par la pose de médaillons métalliques.

L'objectif est de créer un réseau d'ilots qui permettront l'installation de nouvelles espèces animales ou végétales.



Pour cette opération la commune a perçu une indemnité de 24400€.



Solutions Multi Services

Pour vos travaux d'agencement et d'aménagement intérieur, extérieur, de revêtements et finitions, de maintenances diverses et d'entretien de vos espaces verts, l'entreprise " Solutions Multi Services" est à votre écoute

CONTACTS

Emmanuel BOET
07 66 58 77 10
09 73 52 14 10
sms39@free.fr
16 rue de la poste 39120
Neublans-Abergement
SIRET : 88507293400015

20c - voir photo sur la voie publique

Terrassement, travaux publics et privés, VRD

PELLETIER
TRANSPORTS TP
DEBROUSSAILLAGE

Assainissement : fosses toutes eaux et micro stations

Réfections de cour en concassé, gravillon, enrobé à chaud

Pose de bordures, gabion, enrochement

Livraison sable, gravier, pierre concassée

Fauchage, débroussaillage, élagage au lamier

À votre service depuis 1994

71 TORPES 06 08 71 19 93
t.tp.pelletier@orange.fr 03 85 72 31 21

Boucherie & Charcuterie

Fermé le mardi

Éb & Ratteur

Mariage, buffet, etc...
Plats à emporter,
produits fait maison,
réception, découpe de bête

Boucherie & Charcuterie

SEB TRAITEUR

9 Grande rue
71270 PIERRE-DE-BRESSE
Tél. 03 85 76 22 75
seb.pernot@hotmail.com

Fermé le mardi

Travaux à la sacristie



Lors des travaux de restauration de l'église un meuble avait été fabriqué et installé dans la cure, pour permettre le rangement de certains objets.

Fabriqué avec des matériaux modernes en panneaux agglomérés et très imposant, ce meuble dénaturait complètement l'esthétique de la cure, dans laquelle avaient été remises au jour des fresques très anciennes.

Le conseil a donc décidé de démonter cette verrue et de la remplacer par une magnifique armoire vitrée du 18^{ème} siècle achetée par SENA, remise en état et installée par la menuiserie Millot de Fretterans.

Tous les travaux ont été réalisés par une équipe de bénévoles comprenant des conseillers et des membres de SENA. La vitrine permet maintenant d'admirer les objets du culte, dont certains ont été classés.

Travaux
à la
sacristie



 CREATION TRADITION SAVOIR-FAIRE

*Escaliers - parquet traditionnel et flottant
Ponçage, vitrification
Menuiserie sur mesures
Isolation - Double vitrage*

MENUISERIE MILLOT DOMINIQUE
4 BIS RUE DES CANES
ADRESSE POSTALE 09 RUE DU FAUBOURG
71270 FRETTERANS



TEL : 03 85 76 25 86 TEL : FAX : 03 85 76 26 32
E-mail : menuiserie.millot@wanadoo.fr

Nettoyage de printemps



Cette année le traditionnel nettoyage de printemps a eu lieu le samedi 19 mars. Une cinquantaine de volontaires, parmi lesquels de nombreux jeunes, a ratissé rues, chemins et fossés pour ramasser les déchets abandonnés par des individus peu soucieux de l'environnement.

Pour la première fois depuis plus de 30 ans qu'existe cette opération, le volume a légèrement baissé par rapport à l'année précédente.



Aujourd'hui, ce sont principalement des canettes en alu et en verre, des emballages de toutes sortes, des mégots, des déchets Mc Donald's, des sacs d'ordures abandonnés. Les premières années il n'était pas rare de trouver des frigos, congélateurs, pièces automobiles, matelas.

Mais ce qui a surtout changé, c'est que certains habitants, tout au long de l'année, ramassent les déchets sans attendre l'opération annuelle.



A noter la présence d'une forte délégation de chasseurs de l'ACCA du village, que nous remercions. Si l'environnement du village reste agréable, c'est grâce à la mobilisation de tous ces bénévoles.

Alors au printemps prochain n'hésitez pas à venir nous rejoindre, le nettoyage se fait toujours dans une excellente ambiance et se termine par un pot sympathique.



Fleurissement

Comme chaque année, la commission fleurissement a procédé à la plantation de fleurs et d'arbustes fleuris, à divers endroits du territoire communal. Nous continuons à fleurir la commune en implantant des massifs en des lieux où rien n'avait jamais été semé.

Ainsi une jachère fleurie a été créée dans le sentier bordant le ruisseau au bas de la Pseune, près de la maison de madame Puget, remplaçant un terrain nu et caillouteux. Une magnifique floraison a égayé ce petit chemin pendant plusieurs mois, pour le plus grand plaisir des riverains.

Le mur d'enceinte du cimetière a été agrémenté de superbes dahlias, offerts par Colette Perron. Ces différentes opérations ont été réalisées par des conseillers, les employés communaux et des habitants, avec les conseils avisés de Jean-Marc Savoye.



*Puisque le papy a planté,
ses petites-filles ont arrosé
chaque soir pendant tout l'été,
ces fleurs qui doivent nous
enchanter.*

*Merci à Manon et Marion,
d'éviter qu'avec ses rayons,
le soleil brûlant de l'été,
les jolies fleurs ne fasse faner.*



Hommage à nos déportés

- Le dimanche 16 mai, le conseil municipal avait décidé d'honorer la mémoire de deux habitants du village morts en déportation, lors de la seconde guerre mondiale.
- En présence du sous-préfet de Dole, de Dominique Lonchamp conseiller régional, des deux conseillers départementaux, du commandant de la communauté de brigades de gendarmerie, des sapeurs- pompiers du Finage, des maires d'Authumes, Les Hays, Longwy-sur-le-Doubs, Petit-Noir et de Pierre Babet, ancien conseiller général de Chaussin, né à Abergement St Jean, le maire a retracé les conditions de l'arrestation de Simone Fichot, devant sa maison natale à Abergement St Jean.
- Simone Fichot, 18 ans, employée de maison à Lons-le-Saunier, a été contrôlée à la sortie d'un cinéma par la police allemande. Ayant oublié ses papiers, elle est conduite par la Gestapo à la prison de Lons, où elle est interrogée. Après vérifications, les Allemands découvrent que ses patrons feraient de la résistance et l'accusent de complicité. Elle est déportée au camp de Ravensbrück où elle mourra le 10 mars 1945, elle n'avait que 19 ans.
- Une plaque a été posée et inaugurée devant sa maison natale et le sous-préfet a procédé au dépôt d'une gerbe devant une assistance émue et recueillie.
- La seconde cérémonie s'est déroulée au bas de Neublans, devant la maison du sous-lieutenant Maurice Puget, chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume, décédé en déportation le 5 mai 1945.
- Le sous-préfet a rendu hommage au héros. Dans son intervention, le représentant de l'Etat a insisté sur la nécessité de perpétuer le souvenir de tels sacrifices pour la nation, afin que de pareilles tragédies ne se renouvellent pas. Un message d'autant plus sincère que sa propre famille a elle-même été touchée par de tels drames.
- Ensuite sa fille, Simone Puget, ancienne maire de Neublans-Abergement, a retracé le déroulement des tristes événements ayant abouti à cette fin tragique. Le 29 mars 1944, la Gestapo et la milice française encerclent la maison familiale aux cris de : « Terroristes, vous serez fusillés, vous avez des armes. » Ils arrêtent Maurice Puget, chef d'un groupe de résistants qui a procédé à huit déraillements de trains en trois mois dans le secteur Neublans, Authumes, Chaussin. Il est enfermé dans une cellule à Lons-le-Saunier et torturé pour tenter de le faire parler. Il est ensuite transféré en Allemagne au camp de Neuengamme et mourra à Sandbostel, le 29 avril 1945, des suites des mauvais traitements et du manque de nourriture.
- Le récit de Simone Puget a particulièrement ému la nombreuse assistance. C'était le récit d'une enfant de 12 ans qui apprend de la bouche de sa maman, l'arrestation et la déportation de son père. Un père qu'elle adore, qu'elle attendra, mais qu'elle ne reverra jamais.
- La cérémonie s'est terminée par une très belle Marseillaise, chantée par les enfants de l'école de Petit-Noir Neublans-Abergement, sous la direction de M. Scarato et Mme Dufrenne, enseignants, avant le verre de l'amitié, servi dans le petit chemin des Plots, devenu Allée du sous-lieutenant Maurice Puget.



Troisième édition pour les emplois jeunes



Cette initiative a maintenant pris son rythme de croisière et certaines municipalités voisines ont pris contact avec nous pour mettre en place ce genre d'emplois d'été pour leurs jeunes.

Cette année dix jeunes ont été recrutés pour une durée moyenne de 6 jours.

Au programme : nettoyage du petit patrimoine bâti comme les fontaines et les lavoirs, désherbage des chemins piétonniers et du cimetière, élimination de dépôts sauvages de déchets, nettoyage des bâtiments publics et du mobilier de la salle des fêtes, broyage de déchets verts, arrosage des parterres, travaux en forêt en coopération avec l'ONF...

A Abergement St Jean les jeunes ont ainsi dégagé de la végétation, le pont et le ruisseau de l'ancien moulin, un site que le conseil réfléchit à aménager en site de pique-nique.





Réunion de prévention sur les arnaques et escroqueries

Plus de trente personnes ont répondu à notre invitation et ont assisté à une conférence sur la sécurité et la lutte contre les escroqueries de toutes sortes.

Cette conférence était animée par un tout nouveau service de la Gendarmerie Nationale : La Maison de Protection Des Familles 39.

Ce sont donc trois adjudantes, la spécificité de ce service étant d'être entièrement féminin, qui ont présenté les diverses méthodes pour déjouer les tentatives d'arnaque dont peuvent être victimes les seniors en particulier.

La présentation était très ludique, entrecoupée de petites vidéos humoristiques et les questions ont été nombreuses. La réunion s'est poursuivie avec l'intervention de l'adjudant commandant la brigade de Chaussin, qui a donné des informations intéressantes concernant précisément le niveau de délinquance dans le village et s'est terminée par un long échange avec l'assistance, autour d'un verre.



Retour de la brocante

Le dimanche 31 juillet, la brocante a fait son retour à Neublans-Abergement. C'est l'association « Neublans-Abergement Convivial et Accueillant », qui a décidé de relancer cette activité, avec l'aide et les conseils avisés de François Damidot, collectionneur, grand amateur de brocante et nouvel habitant du village.

Et on peut dire que ce retour fut un succès puisque 85 exposants ont répondu à l'appel, parmi lesquels beaucoup de bourguignons.

Les nombreux visiteurs ont pu chiner à l'ombre des grands cèdres dans l'allée du château, gentiment mise à notre disposition par Amaury de Broissia.

Devant le succès de cette édition, nous avons décidé de reconduire l'expérience en 2023. En effet, les exposants ont été unanimes pour apprécier l'ambiance chaleureuse et bon enfant de l'organisation et ont donc promis de revenir l'an prochain. Une belle journée en perspective...



11 Septembre : Repas républicain et inauguration salle polyvalente Simone Puget

Pour la deuxième année consécutive, le conseil municipal a convié la population à son repas républicain. Le premier repas républicain remonte à 1790. A l'époque le but était de rassembler à la même table les bourgeois, les élus et le peuple, sans distinction, dans une volonté d'égalité. Chaque repas était l'occasion de mettre à l'honneur une des valeurs de la République. Nous avons souhaité reprendre cette idée et valoriser le principe d'accueil et d'ouverture vers l'autre, en confiant la préparation du repas à une nouvelle association du village : Afrique Terre de Découvertes. Cette association franco-africaine collecte des fonds pour équiper des classes africaines de matériel pédagogique et c'est une raison supplémentaire pour l'avoir choisie.

Le repas a été précédé d'une remise de récompenses aux nouveaux bacheliers ayant obtenu une mention aux épreuves du bac 2022. Le conseil municipal a en effet décidé de mettre en place la prime Emeline, soit 50€ pour la mention assez bien, 100€ pour la mention bien et 150€ pour la mention très bien. Ce sont donc quatre jeunes qui ont été récompensés, dont une mention très bien à Tatyana Lepleux.

Cette remise de récompenses a été suivie du baptême de la salle des fêtes. Une cérémonie extrêmement émouvante puisque la personne choisie pour donner son nom à cette salle assistait à la cérémonie sans savoir que son nom avait été choisi pour cette inauguration.

Au fil du discours et des indices donnés, son portrait s'est dessiné et au moment de l'annonce, toute sa famille, enfants et petits-enfants, dissimulés dans l'assistance, sont sortis de la foule pour l'entourer. Inutile de décrire l'immense émotion de Simone Puget, 90 ans, ancienne maîtresse d'école, maire de Neublans-Abergement de 1995 à 2001, qui est à l'origine de toutes les rénovations du patrimoine communal, lorsqu'elle a retrouvé toute sa famille pour dévoiler la plaque à son nom.



Ensuite les 175 convives sont passés à table pour le repas offert et servi par les conseillers municipaux. Un repas agrémenté de danses et musiques africaines.

Une belle journée qui a mêlé les générations et les cultures.



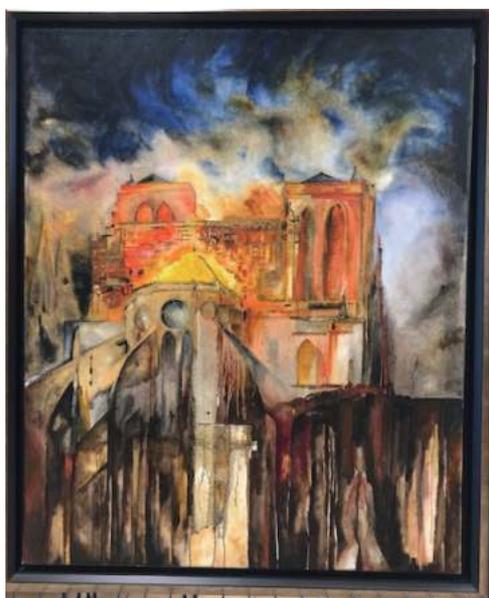
Exposition du circuit court des arts



Le week-end des 17 et 18 septembre, la salle Simone Puget a accueilli le collectif du circuit court des arts. Il s'agit d'un collectif d'artistes, comprenant des écrivains, des peintres, des photographes, des musiciens et bien d'autres disciplines artistiques, qui sont itinérants.

Le concept est original puisque ce sont eux qui viennent à la rencontre du public et non l'inverse. Les visiteurs peuvent donc tout à loisir discuter avec les artistes en toute simplicité et cela a plutôt bien fonctionné puisque sur les 2 jours, une centaine de personnes s'est déplacée.

Le dimanche midi la municipalité a offert un vin d'honneur, au cours duquel Michel Bourriquet le grand ordonnateur de la structure, a pu expliquer le sens de cette démarche qui amène la culture au plus près des populations.



Dépôt de déchets verts

Le dépôt de déchets verts a maintenant pris son rythme de croisière et vous êtes de plus en plus nombreux à y déposer les tailles d'arbres, d'arbustes et de haies.

Le broyat est utilisé pour pailler les plantations et les allées. Au moment des fortes chaleurs, il permet de garder l'humidité et d'espacer les arrosages.

Le broyat de résineux est utilisé pour pailler les allées et sentiers afin d'étouffer les herbes indésirables. Vous êtes également nombreux à venir en récupérer et cette année nous n'avons pu répondre à toutes les demandes.

Rappel : le dépôt est ouvert les lundi et vendredi de 8h00 à 8h30 et de 13h30 à 14h00 du 1^{er} octobre au 31 mars. Du 1^{er} avril au 30 septembre mêmes jours mais de 7h30 à 8h00 et de 13h30 à 14h00.

En dehors de ces horaires, ouverture sur demande, au moment des permanences en mairie.



Frelons asiatiques

Début novembre, Nicolas Bongain signalait à la mairie la présence d'un nid de frelons à proximité de ses hangars agricoles. Sur place nous avons effectivement constaté qu'un nid de belle taille était suspendu au sommet d'un peuplier. Après avoir contacté un spécialiste de la désinsectisation, un rendez-vous est pris et celui-ci tente d'approcher le nid en utilisant une nacelle et un télescopique manœuvré par Nicolas. Malheureusement malgré les 20 m de canne et l'engin agricole, le nid est inaccessible.

Une dizaine de jours plus tard nouvelle tentative. Cette fois c'est Charly Poulain de Petit-Noir qui vient avec un télescopique et sa flèche de 13m, qui ajoutée à la canne de 20 m du spécialiste permettent d'atteindre le nid qui faisait près d'1 m de diamètre. De la poudre de pyrèthre est injectée à l'intérieur et presque instantanément les frelons, recouverts de produit, tombent au sol.

Coût de l'opération : 500€, mais ce n'est rien quand on sait qu'un tel nid peut contenir une soixantaine de reines et que chacune pond des milliers d'œufs produisant à leur tour des dizaines de nouvelles reines.

Si vous constatez dans votre environnement la présence de ces frelons, vous pouvez prévenir Jean-Marc Savoye, référent communal. La commune prendra à sa charge les frais de destruction du nid. En effet ces insectes se nourrissent d'abeilles et sont capables de détruire des ruchers entiers si rien n'est fait.

Si vous souhaitez vous informer sur ces frelons, consultez le site suivant :
www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/unaf-guide_pratique_frelon2021.pdf



Végétalisation de la cour d'école

Avec la forte augmentation des températures en été, la décision a été prise conjointement entre les équipes municipales des deux villages, de replanter quelques arbres dans la cour de l'école de Petit-Noir. La cour étant goudronnée, en été les enfants souffrent particulièrement de la chaleur.

Nous nous sommes donc retrouvés un mercredi après-midi avec l'employé communal de Petit-Noir pour mettre en place : un érable pourpre, un catalpa, un liquidambar ou copalme d'Amérique et un albizia ou arbre à soie. Ces arbres à croissance rapide ramènent la nature dans la cour et permettront aux enfants, dans quelques années, de se protéger du soleil.

Cette opération a également permis aux enseignants de travailler sur le thème des arbres.



Inauguration du verger de sauvegarde André Bonnin

Le verger de sauvegarde des variétés anciennes, planté l'an passé, a été inauguré le samedi 29 octobre en présence de Justine Gruet, nouvelle députée de notre circonscription. Cette inauguration a été l'occasion de faire parrainer chacun des arbres par un enfant du village. Un tirage au sort a donc été effectué et les petits parrains et marraines sont venus tirer un numéro, dans l'urne portée par la députée, afin de découvrir quel arbre leur avait été réservé.

La manifestation s'est poursuivie avec le dévoilement d'une plaque attribuant le nom d'André Bonnin au verger. André né en 1920 et disparu en 2018 était un paysan d'avant l'industrialisation de l'agriculture. Il était également chasseur, grand connaisseur et amoureux de la nature. Il a vécu toute sa vie au rythme des paysans de cette époque, qui allaient aux pas tranquilles des chevaux, dans un temps qui n'avait pas encore inventé la vitesse. Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants étaient présents et Pascal, un de ses fils, a fait une émouvante intervention retraçant la vie de son père. Il a conclu son propos en disant que son père serait vraiment fier de voir un verger porter son nom, dans son village.





Repas des aînés et distribution des colis

Après deux années d'interruption liées aux problèmes sanitaires, le repas en salle a fait son retour le 26 novembre. Ce sont 70 repas qui ont été préparés et servis par Didier et son équipe du restaurant de La Gouillette, pour la plus grande satisfaction des convives.

L'après-midi a été agrémenté par des airs d'accordéon interprétés par Nathalie Fafet de Pierre de Bresse, accompagnée pour quelques morceaux par Jacky Bruchon à la guitare.

Une bien belle journée, passée dans la détente et la bonne humeur où il était visible que les participants avaient plaisir à se retrouver, après ces deux années noires. Florence Gay, conseillère départementale, est venue prendre l'apéritif avec nous et souhaiter de bonnes fêtes à tous.

Pour ceux qui ne participent pas au repas en salle, des colis ont également été distribués : 41 colis pour une personne et 21 colis pour 2 personnes ont été livrés par quatre équipes de conseillers. Ces colis, contenant des spécialités du Sud-Ouest continuent d'être très appréciés par leurs bénéficiaires.

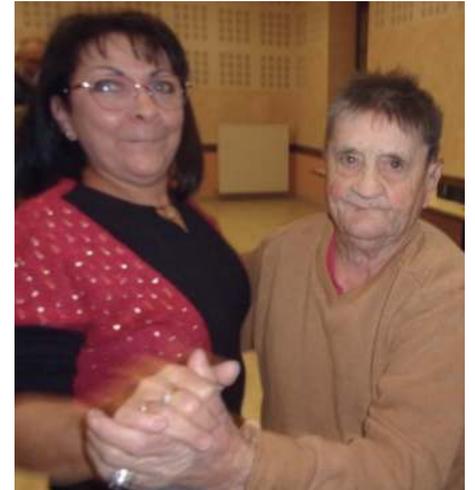
Ces petits moments de retrouvailles permettent d'oublier pendant quelques heures les soucis d'une actualité bien morose en cette fin d'année.

Le repas ayant fait l'unanimité, il sera reconduit l'an prochain avec espérons-le, encore plus de participants.









Bal des jeunes

La proposition d'une soirée dansante pour les jeunes avait été faite au conseil municipal il y a quelques mois. L'idée était de permettre aux jeunes de la commune et à leurs amis de passer une soirée ensemble pendant les vacances de Noël, la commune prenant en charge les frais d'animation et avec entrée gratuite. Succès mitigé puisqu'une petite trentaine de jeunes seulement était présente ce samedi soir 17 décembre. A minuit il ne restait que 2 danseuses supportrices de l'équipe de France de football pour offrir une superbe chorégraphie en l'honneur des Bleus. Hélas, cela n'a pas suffi pour vaincre l'Argentine en finale...



Noël des enfants



Après la magicienne Erlina en 2021, c'est à un spectacle de cirque de la compagnie Cirko Senso auquel ont assisté les enfants cette année.

Ce spectacle mêlait jonglage, théâtre burlesque et tours de magie. Les enfants, assis au sol au plus près des artistes n'ont pas perdu une miette du spectacle.

Après le cirque, les enfants ont eu droit à la visite du Père Noël qui a distribué friandises et cadeaux.

L'après-midi s'est terminé par une retraite aux flambeaux organisée par l'association SENA. Afin de prendre des forces avant d'affronter le froid, tous les participants ont d'abord pris un chocolat chaud préparé par Simone Puget. Ensuite les bénévoles de SENA ont distribué à tous les participants les lampions multicolores et la troupe s'est mise en marche, direction La Pseune. Le premier arrêt a eu lieu au lavoir magnifiquement éclairé par des bougies offertes par l'Amicale des Pompiers de Neublans-Abergement. La troupe a ensuite gravi Les Plots, également éclairés aux bougies, avant de parvenir à l'église pour découvrir la crèche et déguster à nouveau le chocolat chaud de Simone et le vin chaud de Marie-Christine Laurent.

Les petits porteurs de lampions ont ensuite pris le chemin du retour vers la salle Simone Puget en admirant de l'extérieur les vitraux de l'église superbement éclairés.

La municipalité remercie l'association SENA pour sa collaboration à ce bel après-midi et surtout pour l'ensemble du travail effectué depuis sa création. Nous remercions également Hubert Cornet, qui en a été le trésorier depuis le départ et qui a assumé cette charge avec beaucoup de sérieux et de dévouement jusqu'à cette fin d'année où il a cédé sa place à Johann Faucher.







Retraite aux flambeaux

Le 18 décembre 2022, dans un contexte de météo clémente, mais de finale de coupe du monde footballistique, à l'issue de l'arbre de Noël communal, une trentaine de flambeaux a parcouru le circuit préparé par SENA. Les enfants et les parents précédés du Père Noël, ont découvert une partie des fontaines et du lavoir du village illuminés de flamboyantes bougies. La pause méritée à l'église après l'ascension des Plots, a permis de savourer chocolat et vin chauds, dans une ambiance musicale autour de la crèche. Le retour par la rue du château à la salle Simone Puget, a été l'occasion d'admirer les vitraux restaurés par SENA il y a déjà quelques années.

Merci à Monsieur le maire et ses conseillers, qui nous ont aidé à organiser et réaliser cet évènement. Merci à l'amicale des pompiers de Neublans-Abergement pour leur don de bougies, et merci à tous les bénévoles pour leur temps et leur énergie.

Johann FAUCHER SENA







Eclairage public du chemin des écoliers Henri Bruchon



Le 22 novembre une équipe composée de conseillers et des employés communaux, renforcée par Alain Bonin, a mis en place les neuf mâts d'éclairage. Alain, au volant de son télescopique a relevé les mâts, qui avaient auparavant été assemblés à l'atelier communal.

Tout s'est bien déroulé et les neuf mâts ont été mis en place, réglés et boulonnés en quelques heures.

Quelques jours plus tard l'équipe s'est retrouvée pour fixer les panneaux photovoltaïques sur les mâts. Ces panneaux sont censés produire suffisamment d'énergie pour fournir un éclairage 365 jours par an, quel que soit le niveau d'ensoleillement.

Les enfants pourront dorénavant utiliser le sentier en toute sécurité matin et soir pour rejoindre l'arrêt des bus, situé près de l'ancienne école d'Abergement. En été ce petit chemin est également fréquenté par les promeneurs qui apprécient sa tranquillité et l'absence de véhicules quand on promène son chien.



Cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre

A Neublans-Abergement ces deux cérémonies continuent de connaître une bonne participation de la population. Une année sur deux, les enfants de l'école de Petit-Noir-Neublans-Abergement viennent chanter la Marseillaise au monument aux morts et cette année là la présence des parents augmente fortement le niveau de participation. Il est important de continuer à commémorer la fin de ces deux guerres. Avec le conflit en Ukraine, aux portes de l'Europe, on voit combien la paix est fragile. Aucun pays n'est à l'abri du retour du fanatisme et du nationalisme, aussi il faut continuer à enseigner l'histoire et souhaiter que nos enfants ne connaissent pas les horreurs vécues par nos parents ou nos grands-parents.





« Vèprées » du temps libéré (après-midis récréatifs)

Mercredi de 14h30 à 17h00

- salles de la mairie
 - Gratuit, sans inscription
 - animation par des bénévoles
- etc...)
- **Jeux** : selon les désirs des participants (scrabble, rumikub, cartes, etc...)
 - **Activités créatives** : selon les compétences des personnes présentes.
 - sauf jours fériés (fermetures affichées à la porte)

Flâneries bressanes



Le mardi à 14 h

- Départ devant l'agence postale
- sauf intempéries et alertes météorologiques
- sauf jours fériés

Marches :

- selon les choix des personnes présentes au départ.
- marches sportives possibles (3 km, 4 km, ... 10 km)
- promenades à thème (histoire, géographie, flore etc...)
- balades avec ou sans bâtons !

Bibliothèque (multimédia)

Mercredi de 14 h à 17 h

sauf jours fériés (fermetures affichées à la porte)

- Salle du Conseil municipal à la Mairie
- Gratuit ; sans inscription
- Assurée par des bénévoles

Nous acceptons tous les dons de livres, documents, B.D.

Nous recherchons des livres écrits en gros caractères.

Merci à tous ceux qui nous déposent des livres à l'agence postale où à la mairie aux heures d'ouverture.

DES LIVRES EN LIBRE SERVICE sont à disposition dans le hall de la mairie et de l'agence postale (aux heures d'ouverture). Ils sont changés régulièrement.



Chansons françaises

Le troisième mercredi du mois, de 15 h 30 à 17 h 30 à la Salle de la mairie, Joël propose de chanter ensemble des mélodies françaises traditionnelles et actuelles.

Joël 03.84.81.62.75

Pétanque

Un beau terrain de jeu de pétanque à proximité de la salle des fêtes attend les amateurs.

Eric propose d'accompagner les joueurs, le vendredi à partir de 15 h. Cette activité est soumise aux aléas climatiques.

Faites vous connaître auprès d'Eric au 06.14.91.44.41

Loisirs et détente

La bibliothèque, les flâneries bressanes, les vèprées, les chansons, la pétanque sont des activités proposées par l'**Association Loisirs et détente** : contact à la mairie 03.84.81.60.36 ou pour tout autre renseignement, Colette Perron 03.84.81.60.64. en laissant ses coordonnées au répondeur en cas d'absence. Les activités sont gratuites et assurées par des bénévoles **qui cherchent des renforts**. Toutes les idées sont accueillies si elles sont réalisables.

Merci au Conseil Municipal pour son soutien moral et logistique.

À cheval sur la Bresse

L'association A Cheval Sur la Bresse a fêté ses 6 ans avec sa quinzaine de membres.

Notre vocation est de réunir les cavaliers et propriétaires d'équidés afin de partager des moments ensemble.

Nous avons des cavaliers d'expérience, un moniteur et des bénévoles de bonne volonté pour aider.

L'activité de l'association s'est orientée principalement vers le loisir tout en continuant de soutenir une cavalière de compétition.

Gabrielle âgée de 12 ans, a représenté le Jura ainsi que notre région aux Championnats de France de dressage dans sa catégorie en Poney 2 Grand Prix en déroulant une reprise libre et une imposée. Elle s'est classée 14ème malgré des conditions météorologiques extrêmes en juillet (plus de 35 °C).

Début novembre nous avons organisé un stage éthologique pour nos propriétaires d'équidés afin de mieux communiquer avec eux, de comprendre et résoudre certaines problématiques comportementales.

Pour cela nous avons fait appel à une comportementaliste équine, Hélène BERNARDI, qui a su partager son savoir et son expérience avec nous.

D'autres projets sont fixés afin d'améliorer la communication, la compréhension et le bien-être de nos chevaux.

Nos actions et manifestations nous permettent de financer des stages, des cours et des concours à nos cavaliers.

Nos activités équestres touchent à tous les domaines : loisir, compétition, attelage, voltige, spectacle, etc...

Nous partageons aussi nos connaissances et notre expérience pour conseiller et aider dans la gestion, l'entretien, la santé et le travail des chevaux.

Si vous êtes cavalier et que vous recherchez des amis passionnés et solidaires alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Equitation (FFE) et est reconnue d'utilité Publique avec l'attribution d'un Mécénat.

Virginie SPLAWSKI, Présidente

31 rue de la Poste - 39120 NEUBLANS

06 15 20 89 00





Fête du pain



Après deux années d'interruption, la Fête du Pain s'est tenue le 7 août et vous êtes venus nombreux.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette journée synonyme de retour à la « vie normale ».

Le Comité de la Fête remercie chaleureusement les bénévoles qui ont participé à l'organisation :

- L'équipe du four sans laquelle ce ne serait pas la Fête du Pain : Laurent Gruet notre boulanger, Alain, Philippe, Didier, Jacky et Marc,

M. Julien Santina, boulanger à Bellevesvre qui nous a aimablement prêté son fournil pour préparer la pâte.

- Les chasseurs de l'ACCA Neublans qui ont tenu le stand de tir;

Encore un grand merci à tous les bénévoles et aux habitants de Neublans-Abergement et des alentours d'avoir fait de cette journée une belle réussite.

Le Comité de la Fête du Pain espère vous retrouver l'année prochaine encore plus nombreux.

Rendez-vous le 6 août 2023 !



Association des parents d'élèves de l'école de Petit-Noir - Neublans

L'association est composée d'environ 40 membres.

Président : Mr TOUSSAINT Nicolas

Vice-présidente : Mme TOUSSAINT Hélène

Trésorière : Mme MARTIN Anaïs

Trésorière Adjointe : Mme COMBATTELLI Amandine

Secrétaire : Mme MARION Elise

Secrétaire adjointe : Mme VOVIAUX Adeline

L'année 2021/2022 a fini par retrouver un semblant de normalité. On a pu reprendre une activité convenable et faire toutes les manifestations prévues.

Cette année nous avons déjà pu réaliser la vente de fleurs d'automne, le loto ainsi que les gaufres du téléthon.



Nous organiserons également la boum de carnaval, cette année, à Neublans avec une tombola, de nombreux lots seront à gagner pour les enfants, entrée parc d'attraction, sortie sportive etc. Un grand merci à Anaïs pour son implication dans la recherche de lots. Il y aura également la vente de fleur de printemps avec plants de légumes et fleurs.



Cette année nous financerons une équipe de cirque pour donner des cours à toutes les classes pour le spectacle de fin d'année. Et nous aiderons l'école pour les sorties de fin d'année en participant aux financements des transports.

Toute l'association se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs voeux.

Nicolas TOUSSAINT

A.C.C.A. Neublans Abergement



Une saison de plus qui se termine encore et toujours dans la bonne humeur par un petit repas de fin d'année entre amis pour l'Association de Chasse Communale Agrée.

Je remercie toutes les personnes qui nous ont aidé pour les préparatifs du ball-trap et des matinées boudin. Je souhaite aussi remercier les sapeurs-pompiers du Finage venus au ball-trap pour se former avec le président de l'ACCA sur les différentes manipulations à effectuer pour neutraliser une arme à feu.

Comme tous les ans, encore merci à notre ami Seb traiteur pour la préparation du boudin. Une deuxième vente est prévue le 26 février 2023.

Le ball-trap se déroulera les 12 et 13 août 2023.

Les chasseurs de l'ACCA Neublans-Abergement vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Le Président
Adrien MARTIN



Les communes de Neublans-Abergement et Petit-Noir accueillent depuis novembre 2021 un projet biodiversité porté par la Fédération départementale des chasseurs du Jura (FDC 39), et financé en grande partie par l'Agence de l'eau. Ce projet vise à restaurer un réseau fonctionnel de mares et autres habitats favorables aux amphibiens et odonates inféodés à la trame turquoise¹. Les objectifs sont variés : améliorer les connaissances liées aux espèces cibles (grenouilles, tritons, crapauds, salamandres, libellules...) et leurs milieux de vie ; évaluer les bénéfices de la restauration d'un milieu humide forestier (Petit-Noir) ; restaurer les continuités écologiques identifiées ; mobiliser les acteurs locaux, le grand public et les scolaires autour de ces enjeux...

En 2022, de nombreux inventaires ont eu lieu dans les mares et étangs, afin d'obtenir une cartographie des plus exhaustives, et de connaître les espèces présentes sur le territoire. Cette étape était l'occasion de mobiliser un maximum d'habitants dans le projet et de les « familiariser » avec la notion de trame turquoise.

Aujourd'hui, il s'agit de prévoir les travaux qui seront effectués à l'automne 2023 et qui apporteront une réelle plus-value au réseau de mares et milieux humides. Des démarches s'engagent avec la commune et plusieurs propriétaires afin de prévoir concrètement la restauration de ces milieux.

Concernant le volet pédagogique, une sortie nocturne sera proposée au grand public en mars prochain, et une réflexion va être conduite sur la possibilité d'aménager un sentier de découverte en forêt de Petit-Noir.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre des aspects du projet, n'hésitez pas à contacter Gautier LAURENT (gautier.laurent@chasseurdujura.com) ou Zoé DOMON (zoe.domon@chasseurdujura.com) (03 84 85 19 19) qui se feront un plaisir de vous répondre !

¹ Réseau formé par l'ensembles de milieux terrestres ou aquatiques nécessaires au déplacement, à la reproduction et au maintien de nombreuses espèces, notamment les amphibiens et les odonates.



Vie l'Age d'Or

Afin de répondre à un besoin croissant d'aide à nos aînés, aux personnes fragiles ou en difficulté, l'association "Vie l'Age d'Or" basée à Neublans-Abergement a vu le jour grâce au soutien de la commune et de ses conseillers.

Nous vous proposons de vous aider dans les actes de la vie quotidienne (ménage, courses ...) mais aussi un accompagnement au repas, une aide au transport.

A l'écoute, étudiant toutes demandes de la personne aidée, nous vous accompagnons dans une démarche personnalisée et adaptée à vos besoins. Notre priorité, c'est VOUS.

Après une année d'existence, l'association est toujours en recherche de personnel.



L'équipe de Vie l'Age d'OR

Pour tous renseignements, nous contacter au 07.83.37.68.92 ou associationvao@gmail.com

9 rue des Ecoles à Neublans-Abergement

Horaires d'ouverture du bureau : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Forme et bien-être



Nous vous accueillons tous les jours soit en accès libre soit en cours collectifs. Pour tous renseignements, veuillez contacter Cyril au 06.72.68.44.38.

Nous espérons que 2023 nous permettra de vous accueillir nombreux pour la pratique d'une activité sportive dans la joie et la bonne humeur.

Cyril LEPEUT,
Président



Planning des séances collectives				
Jour de la semaine	Horaires	Activités	Responsable	
LUNDI	18H00 à 19H00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Travail de musculation et de cardio avec une intensité élevée	FRANÇOISE
LUNDI	19H00 à 19H30	CARDIO ENDURANCE TRAINING	Musée de fréquence cardiaque avec matériel de cette fréquence élevée	CYRIL
LUNDI	20H00 à 21H00	ZUMBA	Danse échauffement et cardio	AMBERLE
MARDI	19H00 à 19H30	BOXING TRAINING	Enchaînement à base de bases dans sur de frappe	CYRIL
MERCREDI	19H00 à 19H30	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Travail de musculation et de cardio avec une intensité élevée	FRANÇOISE
MERCREDI	19H00 à 19H30	FORCE MUSCULATRE	Travail de pur musculation et gain de force	CYRIL
MERCREDI	19H00 à 20H00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Travail de musculation et de cardio avec une intensité élevée	FRANÇOISE
JEUDI	19H00 à 19H30	CARDIOFIT	Enchaînement d'aérobic à forte intensité musculaire et cardio	CYRIL
VENREDI	19H00 à 19H30	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Travail de musculation et de cardio avec une intensité élevée	FRANÇOISE
VENREDI	19H00 à 20H00	TABATA HIIT	Méthode de répétitions et d'enchaînements de 8 exercices	CYRIL

Des séances se font pas d'abonnement et peuvent être individuelles avec une séance individuelle

Possibilité de séances individuelles à toutes heures

Association Afrique Terre De Découvertes



L'association Afrique Terre De Découvertes a organisé son premier marché de Noël le 3 décembre. Le marché n'a pas connu le succès espéré et mérité compte tenu de la qualité des stands.

Mais l'association ne se décourage pas et organisera une deuxième édition en 2023.

La journée s'est conclue par un repas convivial.



S.E.N.A

(Sauvegardons l'église de Neublans Abergement)

S E N A est une association loi 1901 qui a été créée en 2010, avec quelques bénévoles décidés à œuvrer pour connaître l'histoire de l'Eglise et réaliser des animations pour restaurer au plus vite le mobilier intérieur .

Le travail de recherches aux archives départementales du Jura et du Doubs a permis le classement de l'Eglise au titre des Monuments Historiques en 2013. Auparavant, la Chaire à prêcher, quelques objets du culte, des statues avaient déjà bénéficié de cette reconnaissance .

Une date si lointaine mérite d'être retenue, en 1089 la bulle du Pape Urbain II reconnaît l'Eglise de Neublans, déjà citée en 1083, sa place forte et ses dépendances, comme propriété de l' Abbaye de Baume les Messieurs. La sacristie était la toute première Eglise.

En réalité l'histoire de l'Eglise, l'histoire du village et l'histoire du Château sont indissociables dès lors qu'au travers des guerres il a fallu résister, reconstruire et enfin après la paix de Nimègue imposée par Louis XIV, aménager le château actuel et poursuivre les travaux intérieurs de l'Eglise.

En 1973, obéissant à Vatican II, la belle Eglise de Neublans-Abergement est devenue toute grise, murs, statues et lustres ont disparu de même la barrière de communion .

En 2010, l'association SENA, aidée par des mécènes, par des dons du plus important au plus petit, a restauré les statues abîmées par les xylophages, la Chaire à Prêcher, le Retable, les Fonts baptismaux et les fresques de la Sacristie .Les huit vitraux ont été restaurés par Maître Parrot, verrier à Aiserey.

Certes, la Direction des Affaires Culturelles de Besançon et le Conseil départemental ont aidé SENA à financer ces restaurations importantes.

Puis tout projet s'arrête avec le confinement

Cependant SENA, aidée par des bénévoles, a pu installer une bibliothèque vitrée dans la Sacristie où sont rangées les objets du Culte.

Pour retrouver suffisamment d'argent, et continuer les restaurations, SENA reprend ses animations, en 2023 avec :

- vendredi 25 mars à 17h, salle S .Puget, dans le cadre de l'Université Ouverte de Dole, le professeur Delsalle évoquera "Neublans et les villages environnants au temps de Henri IV ."

- Le repas annuel préparé par la Gouillette le 26 mars,

- Le concert Euterpe le 4 juin,

- Le pique-nique au Château avec animation le dimanche 27 août. Des invitations vous seront envoyées personnellement.

Pour mieux comprendre comment SENA est arrivée à sortir l'Eglise de son anonymat, il faut mesurer l'intérêt de ce bâtiment communal soutenu par son affectataire, monsieur le Doyen Lonjaret, toujours respectueux des conseils municipaux qui se sont succédés et ont décidé la totale restauration de L'Eglise.

Le Conseil actuel attend le classement des stalles au titre des Monuments Historiques, dans la mesure où elles seront restaurées. SENA participera financièrement à cette restauration.

Au nom du Conseil d'administration de SENA, nous adressons toute notre reconnaissance à Hubert Cornet, Trésorier de 2010 à 2022 et nous nous réjouissons que notre vice Président, Johann Faucher ait accepté de le remplacer .

Pour le Président A de Broissia, la secrétaire Simone Puget .



Neublans

« La source qui ne tarit jamais »

Extraits des archives départementales du Jura 5 E 95/17

1847

« La commune de Neublans possède, au bas du village, une source qui ne tarit jamais... Presque immédiatement à sa sortie, elle remplit un creux, et c'est ce qui actuellement sert de lavoir. »

*Présentation par l'architecte Denis, de son projet de construction
d'un lavoir, le 5 Avril 1847*

Le 21 Avril 1847, le Conseil Municipal constate que le lavoir est dans un état déplorable et qu'il conviendrait de l'agrandir et de le reconstruire en pierres de taille.

1848

Le 5 septembre 1848, le Conseil Municipal reconnaît et réceptionne définitivement les travaux de construction du lavoir et constate que durant l'année écoulée il ne s'est manifesté aucun vice, ni détérioration, qu'aucune plainte ni réclamation se sont élevées de la part des habitants.

1976

Seul, le haut de Neublans est remembré. La limite entre le haut et le bas est justement le rinqoir. Pour simplifier, il sera recouvert de terre.

1996

Les élus municipaux décident la restauration de toutes les fontaines et lavoirs de Neublans-Abergement-St-Jean, comme en témoigne cet extrait du registre des délibérations.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D NEUBLANS ABERGEMENT

Séance du trente et un aout 19 96

Le Conseil Municipal a été informé que Monsieur Velard Géomètre viendra à Neublans le 2 septembre 1996 à 14 H. Le Conseil donne son accord afin que Monsieur Velard puisse être rémunéré (1400 F hors taxes) pour le bornage à effectuer, parcelle ZL 48, en effet, cette parcelle faisant partie du périmètre à remembrer, a été attribuée dans sa totalité à Madame Robesson-Thibert, sans réserver le rinqoir, partie intégrante du lavoir communal depuis fort longtemps (une délibération de 1847 fait état, déjà des réparations nécessaires au lavoir et au rinqoir). Aussi Madame Robesson-Thibert et la Commune de Neublans Abergement ont-elles décidé d'un commun accord qu'après le bornage du 2/09/1996, le rinqoir redeviendra propriété communale, à charge pour la commune de clore le jardin de Madame Robesson-Thibert dans ses nouvelles limites.

De nombreux bénévoles ont participé à la préparation des travaux de restauration, ils ont déblayé la butte de terre qui recouvrait le rînoir depuis 1976. Les voisins n'ont déposé aucune plainte auprès de la commune. Depuis 1996, ce bel ensemble fonctionne parfaitement, la source n'a jamais tari.

2022

En quelques minutes, un simple geste technique détruit cette belle harmonie où la source coulait depuis 149 années et même plus ... Un geste où la mécanique détruit tout sans prévenir ! ...

Il est juste de revenir à une irrigation normale du rînoir, comme avant, et dans les meilleurs délais.

L'historique de cette source attestée depuis 1847, les délibérations des élus municipaux de 1996 et 2022, la non-réclamation en 1996 du voisin le plus immédiat, sont autant de raisons pour exiger la remise en ordre de cette source, sans aucune tergiversation.

Simone Puget, maire de 1995 à 2001

Transcription mise en page Bernard Janotova le 29 Octobre 2022



Amicale du Guilleron



En 2022 , les adhérents de l' Amicale du Guilleron ont à nouveau pu se réunir . Un nouveau bureau a été mis en place pour continuer à faire vivre l'association .

Afin de pouvoir pratiquer la pêche , il a été nécessaire de faire nettoyer la Morte par une entreprise de faucardage .

N'ayant plus assez de bénévoles , le concours de pêche a été remplacé le jour du 14 juillet par une journée « PÊCHE DÉCOUVERTE » GRATUITE .

Les fortes chaleurs ont sans doute empêché les curieux et promeneurs de venir découvrir cette activité et le site agréable pour le pique-nique et la détente .

En 2023 , nous pensons renouveler cette journée , en espérant une météo plus favorable .

A l'automne , un empoissonnement a été réalisé et nous avons pu relâcher 20 kg de carpes , 32 kg de brochets et 55 kg de friture , laissant espérer aux pêcheurs de belles prises .

En plusieurs fois , de gros morceaux de viande de porc ont été jetés dans la Morte , risquant de polluer le site et témoignant d' un manque de respect de la nature et de la nourriture .

Nous aimerions que de telles incivilités ne se reproduisent plus .

Toute l'équipe de l' Amicale vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 .

Le président Martial DELCEY



Souvenir Français



L'association du Souvenir Français compte 22 membres au village (Neublans et Abergement).

Rappel : A la Toussaint de l'année 2021, mise en place de petits pots de fleurs sur chaque tombe de soldats (carré militaire).

Année 2022 : des petits drapeaux ont été posés sur les tombes de soldats pour le 11 novembre.

A noter que la direction nationale a demandé de fleurir également les tombes familiales (entretenu ou non).

C'est pour cela que la tombe du sergent TRIBET Pierre, mort pour la France à RETHEL (Ardennes), le 20 mai 1940 (transcription du 8 octobre 1940) a été fleurie et pavoisée cette année 2022 et sera dorénavant prise en compte par le Souvenir Français (Cocarde apposée sur la tombe).

Une cotisation de 10 € par adhérent permet au comité de Chaussin (17 communes) de réaliser ces différents travaux ou fleurissements.

Une boîte, mise au cimetière, à la Toussaint, permet aux visiteurs d'effectuer un don.

Pour info : Les dates des cérémonies nationales sont les 8 mai et 11 novembre.

Nous participons avec notre drapeau à ces cérémonies.

De plus, le 14 juillet à Mont-sous-Vaudrey, une commémoration est célébrée en l'honneur de Jules GRÉVY, Président de la République de 1879 à 1887.

Diverses cérémonies locales, en concertation avec les Anciens Combattants : 19 mars, cessez-le-feu en Algérie. Déportés, 5 décembre : journée nationale d'hommage aux morts lors des combats en Afrique du Nord.

Une Assemblée Générale cantonale est prévue le 4 mars 2023 à la salle polyvalente de Neublans.

Le délégué de commune et secrétaire cantonal.



À NOUS LE SOUVENIR... À EUX L'IMMORTALITÉ.



LE SOUVENIR FRANÇAIS A BESOIN DE VOUS !

Pour sauvegarder

et entretenir les lieux du Souvenir de la France
ou combat (les tombes des morts pour la France,
les trépassés, les stèles et les plaques)

Pour participer

et faire vivre les cérémonies officielles organisées
dans le cadre des journées commémoratives nationales
(ex. 8 mai, 11 novembre, 14 juillet) et dans celles des
journées locales (théâtre des villages, combats
de résistants, rafles...)

Pour transmettre

la connaissance de l'histoire combattante aux
jeunes générations (voyages mémoriels, expositions,
publications, concours scolaires...)

Gérard COURCENET



Conversation Bressane

- Jeanne- Bonjô Berthe ! Quoi qu'te mijôte don ?
- Berthe – Ah bin, j'fais bouilli des pissenlits. J'en aille des biaux din mon curtil.
- A peuh, j'm'ai dit qu'avant d'les miger pou la racine, j'en fros bin on fricot.
- Jeanne – Els zont pas trop dûs ?
- Berthe – Oh bin non pas. J'les fais bouilli un toû din mon grand faitout, d'aveu d'la sô (sel). A peuh, j'les mige d'aveu na vinaigrette quand els zont on pcho refroidis.
- Jeanne – C'ment c'qui, y est sûrement goûteux !
- Berthe – T'ais du nouvo ?
- Jeanne – Sabadi darêt (samedi dernier), un Hollandais din zon gros compingue-câ so arr'tè chez la Mélie. El avo vu d'la volaille din zon co. A peuh, el voulo li ach'té un poulot. Y'étot pas facile de s'esspliquè passque la Mélie cause pas le Hollandais.
- Berthe – Pis, alors !
- Jeanne – Eh bin, à fouarce de gestes, il comprend c'qu'el voulot.
- Berthe – C'ment il s'en est soutchi ?
- Jeanne – La Mélie n'avo pas de polot à vendre, mais il airot bien vouillu li r'filé on cainot.
- Berthe – Y'est pas un marché aisè !
- Jeanne – Il li dit : « vo volez pas on cainot à la piace ? »
- Berthe – Y'étot bin dit.
- Jeanne – Le Hollandais s'd'mandot bin lavou el avo atteri ! El étot tout ahuri.
- La Mélie li dit « oh, mon pov' Mossieu ! Y' est vrai qu'vo cougnassez pas l'français ! »
- Alors, le Hollandais so r'parti dare-dare sans d'mander zon reste !
- Berthe - T'm'en diras tant



(Clé de lecture : El = il (masculin) ; Il – elle (féminin))

Les pissenlits de Gabi

1/ Cueillir 6 gros **pissenlits** par personne (choisir un endroit sans pollution)

2/ Les laver dans plusieurs eaux (avec un peu de vinaigre si on veut)

3/ Garder les boutons non fleuris et les lier dans les pissenlits en bottes

4/ Faire bouillir un grand volume d'eau (4 l au moins) avec une cuillerée à soupe de sel (le volume d'eau est à adapter selon la quantité de bottes de pissenlits à cuire) – Plonger les bottes de pissenlits dans l'eau bouillante pendant **2 minutes d'ébullition**. Retirer les pissenlits et les laisser égoutter.

5/ Faire bouillir une deuxième quantité d'eau (3 litres) et plonger les bottes de pissenlits pendant **1 minute d'ébullition**. Retirer les pissenlits et les laisser **égoutter**.

6/ **Première façon de consommer les pissenlits blanchis.**

- les laisser tiédir – ôter les ficelles
- faire cuire **deux œufs mollets** par personne
- préparer une **vinaigrette** (au vinaigre de cidre si on veut)
- servir les œufs mollets sur les **pissenlits tièdes** et arroser de vinaigrette
- saupoudrer de poudre de noisettes



7/ **Deuxième façon**

- laisser refroidir les bottes de pissenlits à température ambiante – ôter les ficelles
- préparer **deux œufs cuits durs** par personne
- préparer une vinaigrette ou une mayonnaise
- servir les œufs durs refroidis avec les pissenlits et la vinaigrette ou la mayonnaise selon le goût de chacun
- on peut ajouter des cerneaux de noix.

Colette Perron



Horaires déchèteries 2023

SICTOM de la zone de Dole Horaires déchèteries 2023

Hiver : 9h00-11h45 / 14h00-16h45 - plages ouverture en vert

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi						
HIVER du 2/01/2023 au 18/03/23 et du 09/10/2023 au 30/12/2023												
DOLE	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45
BREVANS	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45
TAVAUX		14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45
CHAUSSIN	9h00-11h45			14h00-16h45	9h00-11h45			14h00-16h45	9h00-11h45			14h00-16h45
MT/VAUDREY				14h00-16h45	9h00-11h45			14h00-16h45	9h00-11h45			14h00-16h45
V FARLAY			9h00-11h45			14h00-16h45			14h00-16h45			14h00-16h45
DAMPIERRE				14h00-16h45				14h00-16h45				14h00-16h45
MONTMIREY					8h00-11h45							14h00-16h45
SALIGNEY						14h00-16h45						14h00-16h45
SAINT AUBIN					9h00-11h45							14h00-16h45

Été : 8h30-11h45 / 13h30-17h30 - plages ouverture en vert

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	matin	après midi										
ETE du 20/03/2023 au 07/10/2023												
DOLE	8h30-11h45	13h30-17h30										
BREVANS	8h30-11h45	13h30-17h30										
TAVAUX		13h30-17h30	8h30-11h45	13h30-17h30								
CHAUSSIN	8h30-11h45		8h30-11h45	13h30-17h30								
MT/VAUDREY				13h30-17h30	8h30-11h45			13h30-17h30	8h30-11h45			13h30-17h30
V FARLAY			8h30-11h45			13h30-17h30			8h30-11h45			13h30-17h30
DAMPIERRE			8h30-11h45	13h30-17h30								
MONTMIREY			8h30-11h45	13h30-17h30					8h30-11h45			13h30-17h30
SALIGNEY					8h30-11h45	13h30-17h30					8h30-11h45	13h30-17h30
SAINT AUBIN					8h30-11h45	13h30-17h30					8h30-11h45	13h30-17h30

Le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit

Les déchets verts des particuliers, des entreprises et des collectivités sont à valoriser

La gestion durable des déchets pour prévenir des risques est un objectif auquel concourt l'arrêté du 17 juillet 2017 :

La santé
L'incinération des végétaux est émettrice de particules fines et de dioxyde d'azote. Il est obligatoire de les apporter en déchèterie.

La sécurité
Mal maîtrisé et dans des conditions mal adaptées, tout feu présente un risque de propagation.

Gestion des déchets
Les déchèteries du département traitent la quasi-totalité des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises. Elles couvrent l'ensemble des communes du département.

La classification suivant la provenance des déchets verts est un facteur déterminant les possibilités de brûlage.

Les déchets verts produits par les ménages, commerces, administrations et industries :

Exemples : toute des pelouses, taille de haies, le débroussaillage et autres pratiques forestières ne sont pas classés dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés. Leur brûlage peut être autorisé (ou déchets municipaux). Il est interdit de les brûler.

L'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD) interdit, sauf dérogation, l'incinération des déchets ménagers et assimilés, catégorie qui inclut les déchets verts.

Les contrevenants encourent une amende de 3ème catégorie (jusqu'à 450 €).

Des dérogations sont néanmoins prévues dans l'arrêté préfectoral : Les feux traditionnels festifs (Saint Jean, « Foyes », etc.) sont admis ; le brûlage pour lutter contre les plantes invasives ou au titre de la prophylaxie peut être autorisé.

Les références juridiques

Règlement sanitaire départemental :

article 84

Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura :

articles 3 et 4

Les possibilités de brûlage des déchets verts des activités agricoles et forestières sont encadrées

Le brûlage des résidus de culture

Les exploitants agricoles, bénéficiaires des aides de la PAC, ont l'obligation de respecter certaines règles dont celle de ne pas incinérer les résidus de cultures. Les sanctions en cas d'infraction : Une réduction de 3% des aides PAC.



Le brûlage des déchets

Le brûlage de ces éléments est strictement interdit. Sont concernés, entre autres : les ficelles, les filets, les palettes, les emballages de toute nature, pneus, bâches... La société ADIVALOR liste l'ensemble des filières de traitement des déchets agricoles à l'exclusion des déchets verts dans le département

Le brûlage des tailles d'arbres

Le brûlage des tailles d'arbres ou de haies sur les parcelles agricoles ainsi que des résidus forestiers peut être autorisé sous certaines conditions.



Le réchauffement des parcelles

Les dispositifs de réchauffement des parcelles en cas de gel tardif exceptionnel sont autorisés dans le respect des prescriptions du règlement sanitaire départemental (article 84).

Maintien de la biodiversité et agriculture

Les parcelles agricoles s'inscrivent parfois dans des périmètres d'habitat d'espèces protégées ou de sites Natura 2000. Les exploitants agricoles qui bénéficient des aides PAC sont tenus de veiller au maintien de la qualité de ces espaces.

En cas de destruction ou détérioration d'habitats d'oiseaux sauvages protégés ou du non-respect des mesures de protection des habitats naturels et des espèces dans les sites Natura 2000, les aides octroyées sont réduites de 5%.

Quand il s'agit d'habitats d'espèces protégées, la destruction ou l'altération constitue aussi un délit.



Les références juridiques

Code rural et de la pêche maritime :

article D 615-47

Code de l'environnement :

articles L541-1, L 541-4-1

Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura : articles 9 et 13 articles 9 et 13

Le brûlage des végétaux à proximité des forêts est réglementé

À moins de 200 mètres d'un espace boisé, si je suis :

Un exploitant forestier ou agricole, propriétaire ou locataire

Du 1^{er} octobre au 14 février

Le brûlage est autorisé en prévention du risque incendie ou au titre de la prophylaxie ou dans le cadre de mon activité agricole ou forestière.



Du 15 février au 30 septembre

Il est interdit d'incinérer les végétaux issus de mon activité. J'ai la possibilité de solliciter une dérogation en justifiant de la nécessité et de l'urgence du brûlage à réaliser.

Responsable d'un camp d'activités en forêt

Il est autorisé de réaliser des feux pour préparer la nourriture avec l'accord du propriétaire et en informant la commune.



Un randonneur, un promeneur

En dehors des espaces aménagés et équipés de foyers bois autorisés par le Préfet, il est interdit de faire du feu sous peine d'une contravention de 4ème classe (jusqu'à 750 €).

Quand le brûlage est autorisé, le respect des conditions de réalisation figurant dans l'arrêté permet de prévenir le risque de propagation.

L'auteur du feu est responsable de tous les dommages qu'il pourrait causer aux tiers.

Les références juridiques

Code forestier (nouveau) :

articles L131-1 à L131-9

Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura :

articles 8, 9 et 11

Annuaire

A.C.C.A.	M. Adrien MARTIN (Président)	06 67 78 41 27	Chasse sur le territoire de la commune
À CHEVAL SUR LA BRESSE	Mme Virginie SPLAWSKI (Présidente)	03 84 72 53 22	Orientations équestres divers
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Mme Stéphanie BRESSAND (Agent d'accueil)	03 84 81 67 33	du lundi au vendredi de 14h à 17h
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	M. Didier PRINCE (Président)	06 59 79 22 07	
AMICALE DU GUILLERON	M. Martial DELCEY (Président)	03 84 81 61 22	cartes de pêche annuelles et d'invités
APE	M. Nicolas TOUSSAINT (Président)	06 26 02 85 67	Association Parents d'Elèves
COMITÉ DE LA FÊTE	Mme Isabelle METTETAL (Présidente)	03 84 71 02 24	fête du pain
FESTIVITÉS ET RÉVEILLONS	M. Marc CRESPO	03 84 81 68 82	organisation réveillon
FORME ET BIEN ÊTRE	Cyril LEPEUT (président)	06.72.68.44.38	remise en forme fitness-musculation
LOISIRS ET DETENTE	M. Guy SAVOYE (Président) Colette PERRON	03 84 81 61 33 03 84 81 60 64	Voyages - Théâtre Flâneries bressanes Bibliothèque Atelier théâtre Après-midis récréatifs
PAROISSE SIMON PIERRE DES RIVIÈRES	M. LE CURÉ Albert LONJARRET	03 84 81 80 84	Catéchisme - Baptêmes Obsèques - Mariages Messes
SONNEUR DU GLAS PRIÈRES POUR LES DÉFUNTS CORRESPONDANTS PAROISSIAUX	M. André PÉRRON Colette et André PÉRRON	03 84 81 60 64	à la demande de la famille
MAIRIE	Mme Sonia LOPEZ (Secrétaire)	03 84 81 60 36	Ouverte au public Lundi de 13h à 17h00 Jeudi de 8h à 13h
SAUVEGARDE POUR LE PATRIMOINE RURAL	M. Guy SAVOYE (Président)	03 84 81 61 33	Local de vieux outils
S.É.N.A.	M. Amaury DE BROISSIA (Président) Mme Simonne PUGET	09 53 28 93 42 03 84 81 60 66	Sauvegarde de l'église de Neublans-Abergement

EIRL

CHAUFFAGE
POÊLE ET CHAUDIÈRE

06 37 68 50 52

BRESARD

CLIMATISATION
ÉNERGIE RENOUVELABLE

03 84 82 74 10

BONIN Guillaume

Électricité générale

- Neuf et rénovation
- Motorisation
- Domotique

9 rue Jean Mermoz
39120 NEUBLANS ABERGEMENT

06 84 88 35 02

bonin.bge@gmail.com

BGE

BONIN GUILLAUME ELECTRIQUE



